

PRIX SERVIER 2018

Servier soutient la Société Suisse d'Hypertension pour récompenser les meilleures initiatives visant à améliorer la prise en charge de l'hypertension artérielle !

• **Nos objectifs**

- 75% des patients hypertendus avec une pression artérielle dans les cibles (au lieu de 50% actuellement)
- Prévenir des événements cardiovasculaires et sauver des vies ! L'hypertension artérielle demeure la cause la plus importante de morbidité et de mortalité à travers le monde
- Reconnaissance des savoir-faire

• **Qu'est-ce que le prix Servier ?**

Le Prix Servier récompense les meilleures initiatives qui visent à améliorer la prise en charge de l'hypertension dans la pratique. Par exemple l'amélioration de la compliance et la mise en place de mesures d'accompagnements hygiéno-diététiques (pour arrêter de fumer, encourager la pratique d'activités physiques, adopter un régime alimentaire adapté, apprendre à gérer son stress).

- **Somme allouée : CHF 10'000.-** (Remise du prix lors d'une réunion officielle de la Société Suisse d'Hypertension)
- **Pour les professionnels de la santé exerçant en Suisse**
 - Médecins, pharmaciens, personnel soignant, étudiants

• **Soumission : jusqu'au 31 décembre 2017**

Les dossiers doivent contenir les éléments suivants:

- Le projet (maximum 8 pages A4, taille des caractères \geq 11 points, exclus page de résumé, figures, tableaux). Celui-ci doit être structuré de la façon suivante:
 - un résumé structuré de tout le projet sur une page A4 (taille des caractères \geq 11 points).
 - contexte du projet.
 - hypothèses et objectifs; importance scientifique et les bénéfices apportés par le projet.
 - modalités de mise en place / mise en œuvre.
 - récolte des données et leur analyse.
 - anticipation des potentiels résultats et perspectives de développement possibles.
 - bibliographie/références scientifiques
- Un curriculum vitae du/de la candidat(e).
- Mention explicite de non-soumission à un autre concours.

Les dossiers doivent être adressés soit par courriel (info@swisshypertension.ch), soit par voie postale (SSH Société Suisse d'Hypertension, Dufourstrasse 30, 30 Berne). Quelle que soit la voie de soumission, il faut faire la mention «Prix Servier pour l'amélioration de la prise en charge de l'hypertension».

- Les détails concernant le règlement, les critères d'évaluation et le jury se trouvent sur : www.swisshypertension.ch/servier_prize.htm

Selon la réglementation de l'EFPIA, la récompense sera attribuée à l'institution pour laquelle le professionnel de santé travaille.